



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

## **Bilan 2019 et plan d'action 2020 à l'égard de l'intégration des personnes handicapées**

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Déposé le 26 mai 2020

## Table des matières

Introduction .....	3
Portrait de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac .....	4
UNE VILLE EN CONSTANTE EXPANSION .....	4
ORGANISATION MUNICIPALE .....	5
Application du plan d'action 2020 .....	5
COMITÉ DE SUIVI .....	5
Rapport des actions 2019 .....	9
Plan d'action 2020 .....	10
Adoption et diffusion du plan d'action .....	12
Coordonnées pour joindre un représentant de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac .....	13

## Introduction

« Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes est considérée comme une personne handicapée. »

*Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*

En vertu de l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a formé en 2014 un comité consultatif afin d'entreprendre une démarche d'intervention visant à assurer l'intégration des personnes handicapées de son territoire. La Ville présente aujourd'hui son sixième bilan résumant les mesures prises en 2019 pour contrer les obstacles en matière d'accessibilité des personnes handicapées en plus d'un plan d'action pour l'année 2020.

Par l'entremise de son plan d'action, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souhaite simplifier la gestion et la réalisation des habitudes de vie des personnes handicapées fréquentant son territoire. Ultimement, elle aspire à prévenir, réduire et éliminer les situations où des facteurs environnementaux ralentissent l'épanouissement social de ses citoyens. Pour ce faire, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac propose plusieurs stratégies visant notamment à faciliter et à adapter l'accessibilité aux bâtiments et aux services municipaux.

Le conseil municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a adopté le présent rapport le 26 mai 2020. Le comité consultatif s'est par la suite assuré de le rendre disponible sur le site internet de la Ville et d'en offrir une copie à plusieurs édifices municipaux à des fins de consultation.

## **Portrait de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac**

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est située dans la région des Basses-Laurentides en bordure du lac des Deux-Montagnes, entre les villes de Saint-Joseph-du-Lac et de Deux-Montagnes. Ses 9,01 km<sup>2</sup> de superficie sont traversés par la route 344 et longent l'autoroute 640. Son emplacement permet un accès rapide aux centres urbains de Laval et de Montréal via les autoroutes 13 et 15, toutes deux situées à moins d'une dizaine de kilomètres vers l'est.

### **UNE VILLE EN CONSTANTE EXPANSION**

Fondée en 1960, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a officiellement reçu le statut de Ville en 1973. La vente de plusieurs terres agricoles, la proximité du lac des Deux-Montagnes et un taux de taxation des plus bas ont rapidement favorisé le développement résidentiel du territoire. En 2011, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac présentait d'ailleurs un bilan impressionnant en matière d'essor démographique avec une augmentation de la population de plus de 38 % en cinq ans.

Proposant à sa population une programmation d'activités adaptée, plusieurs parcs et espaces verts, trois écoles primaires et une école secondaire, une bibliothèque et prochainement un centre aquatique, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac se fait un devoir de placer l'épanouissement de la famille au centre de ses priorités. C'est entre autres grâce à son environnement charmant et à la qualité des services qu'elle offre que de nombreuses jeunes familles ont choisi de s'installer à Sainte-Marthe-sur-le-Lac au cours des dernières années. La Ville est d'ailleurs fière d'afficher aujourd'hui une population totale de plus de 19 000.

## ORGANISATION MUNICIPALE

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac emploie présentement 103 employés, dont 42 temporaires. Les employés travaillent dans quatre des six bâtiments municipaux du territoire, soit l'Hôtel de Ville, le centre communautaire, la bibliothèque municipale et le garage municipal. La Maison du citoyen accueille régulièrement des organismes reconnus par la Ville. La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offre d'ailleurs régulièrement à plusieurs organismes à but non lucratif de profiter des installations municipales afin de poursuivre leurs activités bénévoles.

## Application du plan d'action 2020

### COMITÉ DE SUIVI

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac a choisi de confier le mandat de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action à un comité composé de quatre employés de la Ville et d'un citoyen. Cette année, nous avons le plaisir d'y accueillir également deux conseillers municipaux délégués sur ce comité, ainsi qu'un représentant de l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides (ARLPHL).

En 2020, les membres du comité sont :

**Vicky Pépin**, directrice du Service des loisirs, des arts et de la vie communautaire

*Agit à titre de coordonnatrice de services aux personnes handicapées*

99, rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac

450 472-7310, poste 175

[v.pepin@vsmsll.ca](mailto:v.pepin@vsmsll.ca)

**Olga Statnaia**, directrice de la bibliothèque

**Geneviève Béala**, responsable des communications et des relations avec les citoyens

**Denis Larivée**, directeur du Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire

**Jacques Nantel**, citoyen et artiste-photographe

**Jean-Guy Bleau**, conseiller municipal

**Jean-Guy Lajeunesse**, conseiller municipal

**Marie-Ève Lépine**, directrice générale adjointe de l'ARLPHL

Ce comité veille à ce que tous les services municipaux participent à l'application des stratégies visant à l'intégration des personnes handicapées sur le territoire marthelacquois. Concrètement, les membres du comité :

- s'assurent de penser et d'agir en fonction de l'intégration et de l'accessibilité des personnes handicapées dans la gestion des différents dossiers de leur département;
- collaborent à la production du plan d'action annuel en y priorisant les obstacles et les solutions à apporter;
- analysent les actions et stratégies proposées l'année précédente et identifieront celles à reporter ou à modifier;
- s'assurent de la mise en œuvre des actions déterminées selon l'échéancier choisi.

Plus précisément, les membres du comité représentent leur propre secteur d'activités et apportent leurs expertise et compétences.

### **Service des loisirs, des arts et de la vie communautaire**

Ce service veille à la promotion des loisirs, des arts et de la vie communautaire au sein de la Ville.

Ce service est responsable de :

- la proposition de programmations d'activités culturelles et de loisirs adaptées aux goûts des Marthelacquois de tous âges ;

- l'organisation de plusieurs activités spéciales ainsi que des quatre événements majeurs de la Ville ;
- s'assurer que les installations et les activités soient accessibles pour tous, et ce de façon sécuritaire ;
- la gestion des équipements récréatifs.

De plus, il offre un soutien aux organismes culturels, sportifs et communautaires reconnus par la Ville dans la poursuite de leur mission, notamment en collaborant à leurs projets et activités.

### **Service de la bibliothèque**

Une bibliothèque, c'est bien plus qu'un emplacement où est conservé une collection de livres. C'est un milieu de vie, un nouvel espace sociocommunautaire favorisant l'accès à l'information, l'éducation, l'échange et l'épanouissement personnel. De nombreux services, ressources et activités sont mis à la disposition des citoyens pour apprendre, explorer et se distraire.

### **Service des communications et des relations avec les citoyens**

Le Service des communications et des relations avec les citoyens s'engage à transmettre les valeurs de la Ville par ses publications et ses communications avec les citoyens. Il soutient les différents services administratifs en informant adéquatement la population des projets en cours ou à venir. Il achemine également les commentaires et les requêtes des citoyens aux services municipaux concernés. Ce service est ainsi le principal outil de sensibilisation des citoyens par rapport aux personnes vivant une situation de handicap.

### **Service des travaux publics et de l'entretien du territoire**

Ce service veille à assurer la pérennité des infrastructures municipales par la tenue quotidienne de travaux d'entretien et de maintenance. Il assure également le suivi des contrats octroyés aux entrepreneurs privés en plus de coordonner le service de

dépôt des matériaux secs. Ce service doit ainsi s'assurer que les infrastructures municipales et l'aménagement du territoire soient accessibles et sécuritaires.

### **Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides (ARLPHL)**

L'ARLPHL a pour mission de transmettre des habilités, de briser l'isolement par une offre d'activités de loisir, de sport, de culture et de plein air adaptés, d'organiser des activités spécifiques communautaires, municipales et récréatives à des fins d'intégration et de participation sociales, d'aider les membres à bâtir une vie meilleur par l'engagement auprès d'eux, de mettre en place des visées psychoéducatives pour mieux outiller et accompagner les membres, aider les partenaires à mieux intégrer et maintenant les personnes en situation de handicap dans leurs loisirs et activités de loisir municipaux, assumer un rôle de leadership et en être imputable.



## Rapport des actions 2019

#	Obstacle	Objectif	Mesures	Date de réalisation	Suivi prévu
<b>Service des loisirs, des arts et de la vie communautaire</b>					
1	Difficulté pour les personnes handicapées d'utiliser les toilettes chimiques lors des événements extérieurs	Permettre l'accès facile et sécuritaire à des toilettes chimiques adaptées	Lors de la location de toilettes chimiques adaptées, construction d'une rampe d'accès	Été 2019	Poursuivre l'objectif
2	Difficulté d'intégration des enfants du camp d'été présentant un handicap mental	Mieux évaluer les dossiers de ces enfants pour offrir un meilleur service	Avoir un intervenant spécialisé sur les lieux du camp pour évaluer les enfants	Été 2019	Poursuivre l'objectif
<b>Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire</b>					
3	Circulation difficile pour les personnes à mobilité réduite à certains endroits de la ville	Améliorer la sécurité des personnes à mobilité réduite lors de leurs déplacements	Assurer un nivellement sécuritaire dans les devis de construction de futurs trottoirs	En continu	Ne pas mettre de pavés unis sur les bouts de trottoirs
4	Accessibilité générale (rues, bâtiments)	Améliorer l'accessibilité	Identifier les endroits requérant des améliorations  Évaluer le coût afin de déposer le projet au budget 2020	Plan fait pour améliorer l'accès aux toilettes de l'Hôtel de ville	En continu
<b>Service des communications et des relations avec les citoyens</b>					
5	Manque de sensibilisation auprès de la population concernant la réalité des personnes handicapées	Diminuer le nombre de situations problématiques et aider la population à mieux comprendre la réalité des personnes handicapées	Présenter le comité du plan d'action et publiciser les nouvelles mesures prises par la ville pour favoriser l'accessibilité	Non-réalisé	Objectif à réaliser au printemps 2020

## Plan d'action 2020

#	Obstacle	Objectif	Mesures	Échéancier
<b>Service des loisirs, des arts et de la vie communautaire</b>				
1	Accessibilité générale.	Favoriser la participation des personnes en situation de handicap aux activités de la ville.	Évaluer la possibilité d'adhérer au programme Carte Accompagnement Loisir de l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH). La carte accorde la gratuité d'entrée à l'accompagnateur d'une personne en situation de handicap aux activités de la ville.  Adhérer au programme Carte Accompagnement Loisir de l'AQLPH.	2020-2021
<b>Service de l'entretien et de l'aménagement du territoire</b>				
2	Circulation difficile pour les chaises roulantes sur le tronçon de trottoir situé sur le Chemin d'Oka, entre la rue Louise et le Tigre Géant.	Améliorer la circulation.	Mettre du béton au lieu du pavé uni.  Ajuster l'angle du trottoir (1/4 pouce au pied).	2020
3	Accessibilité générale.	Améliorer l'accessibilité.	Continuer à répertorier les endroits requérant des améliorations pour les personnes à mobilité réduite.  Ajouter une signalisation indiquant qu'une place de stationnement est exclusive aux personnes en chaise roulante.	2020
4	La rampe d'accès intérieure au Centre communautaire à une main courante glissante.	Rendre la main courante moins glissante.	Ajouter des bandes antidérapantes.	2020
5	Accessibilité réduite aux salles de bain de l'Hôtel de Ville.	Améliorer l'accessibilité.	Suite aux plans d'amélioration faits en 2019, procéder aux rectifications.	2020

#	Obstacle	Objectif	Mesures	Échéancier
<b>Service des communications et des relations avec les citoyens</b>				
6	Méconnaissance des services pour les personnes en situation de handicap.	Améliorer la connaissance des ressources.	Diffuser le site web handicap laurentides.ca	2020
7	Méconnaissance de la population en situation de handicap.	Sensibiliser la population	Adopter par résolution du conseil et faire la promotion de : - le Mois d'accessibilité universelle - la Semaine québécoise des personnes handicapées - la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle - la Journée internationale des personnes handicapées	2020-2021
<b>Service de la bibliothèque</b>				
8	Méconnaissance de la population de la réalité des personnes en situation de handicap.	Sensibiliser la population. Permettre et favoriser la rencontre entre les citoyens et les citoyens en situation de handicap. Favoriser les interactions interpersonnelles Donner l'occasion de briser l'isolement. Aborder le sujet d'un handicap à travers des histoires personnelles.	Organiser les expositions thématiques de livres pour souligner : - le Mois d'accessibilité universelle - la Semaine québécoise des personnes handicapées - la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle - la Journée internationale des personnes handicapées  Organiser un événement « À livres ouverts » : au lieu d'emprunter un livre, un usager emprunte un livre « vivant » : une personne en situation de handicap et qui accepte de raconter son parcours pendant une rencontre de 15 minutes.  Évaluer la possibilité de faire une rencontre de sensibilisation à la bibliothèque entre les élèves et les personnes en situation de handicap.	2020-2021

#	Obstacle	Objectif	Mesures	Échéancier
			<p>Préparer une demande de financement au budget 2021 pour le projet de prêt de trousse sensorielles pour les enfants touchés par l'autisme, le TDAH et d'autres sensibilités sensorielles.</p> <p>Préparer une demande de financement au budget 2021 pour le développement de la collection de jeux qui s'adressent aux enfants ayant un trouble de langage et/ou en difficulté d'apprentissage.</p>	
<b>Direction générale</b>				
9	En cas de mesures d'urgence, les personnes handicapées n'ont pas de mesures adaptés.	Assurer un service adapté aux personnes en situation de handicap en cas de mesures d'urgence.	<p>Identification de lieux d'hébergement accessibles aux personnes handicapées.</p> <p>Prévoir la disponibilité de services d'accompagnement et de transport adapté.</p> <p>Prévoir un registre de citoyens handicapés.</p> <p>Prévoir un mode de communication adapté.</p> <p>Se renseigner sur les formations disponibles auprès des premiers répondants.</p>	2020

## Adoption et diffusion du plan d'action

Le plan d'action à l'égard de l'intégration des personnes handicapées a été adopté le 26 mai 2020 par le conseil municipal de Sainte-Marthe-sur-le-Lac (voir la résolution en annexe 1). Une copie de ce plan d'action sera déposée à la bibliothèque municipale, à l'Hôtel

de Ville, au centre communautaire ainsi qu'au garage municipal pour consultation publique. De plus, le plan d'action 2020 sera disponible en format PDF sur le site internet officiel de la Ville, le [www.vsmssl.ca](http://www.vsmssl.ca).

### **Coordonnées pour joindre un représentant de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac**

Les demandes d'information, les commentaires ou les suggestions sur ce plan d'action ou les services offerts par l'organisation peuvent être adressés à :

Vicky Pépin  
Directrice du Service des loisirs, des arts et de la vie communautaire, Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac  
99, rue de la Mairie  
Sainte-Marthe-sur-le-Lac  
450 472-7310, poste 175  
[v.pepin@vsmssl.ca](mailto:v.pepin@vsmssl.ca)